

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025
à 18 H 30**

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil (salle des marronniers) le :

**Jeudi 25 Septembre 2025
à 18 H 30**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---oooOooo---

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 Juin 2025

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n°5.2.2025/37 du 20 Mars 2025 (les documents sont consultables en Mairie - Affaires Générales) –

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Approbation convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) et d'un Plan Mercredi -
- 2) Modification des statuts du SICASIL – Approbation par le Conseil Municipal –
- 3) Adoption, par le Conseil Municipal, du nouveau règlement intérieur des salles communales –

II – FINANCES

- 1) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de VALBONNE – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 2) Convention de répartition intercommunale des frais de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de MOUANS-SARTOUX – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 3) Projet de travaux de réaménagement d'entrée de ville sur la RD 9 – quartier Pallanca / parking du boulodrome - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) pour la réalisation d'un arrêt de bus aux normes d'accessibilité -
- 4) Reprise de provisions pour risques et charges de fonctionnement -
- 5) Décision modificative n°1/2025 – Budget principal -

III – URBANISME

- 1) Acquisition de la parcelle AY 211 sise 2385 Boulevard des mimosas à l'euro symbolique en vue de l'élargissement du Boulevard des Mimosas -
- 2) Acquisition d'une partie de la parcelle AI 58 sise 761 boulevard du 8 mai à l'euro symbolique en vue de l'élargissement du boulevard du 8 mai –
- 3) Acquisition d'une partie de la parcelle AO 431 sise chemin du Moulin à l'euro symbolique en vue de l'élargissement du Chemin du moulin –

IV- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 18 Septembre 2025
Le Maire,
Raymond ALBIS


